



**Plus de bon sens,  
moins de formalités  
administratives**



**Avec le projet de loi *Loi de 2023 pour plus de bon sens et moins de formalités administratives*, le gouvernement de l'Ontario continue à améliorer les services pour les citoyens et à réduire les coûts pour les entreprises, tout en facilitant les interactions avec les pouvoirs publics.**

# TABLE OF MATIÈRES

---

UN MESSAGE DU MINISTRE .....	4
PRINCIPES DIRECTEURS .....	5
RÉDUIRE LES COÛTS POUR LES ENTREPRISES .....	6
AMÉLIORER LES SERVICES AUX PERSONNES .....	8
FACILITER LA COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT .....	9
CONCLUSION .....	11

*Ce document présente les points saillants du projet de loi, **Loi de 2023 pour plus de bon sens et moins de formalités administratives**, ainsi que les changements de politique et de réglementation connexes. Pour une liste complète des éléments du programme de réduction des formalités administratives de l'automne 2023, veuillez consulter le document d'information disponible sur **Ontario.ca**.*

## UN MESSAGE DU MINISTRE

# PLUS DE BON SENS, MOINS DE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Les citoyens et les entreprises ne devraient jamais avoir à surmonter des règles et des formalités administratives compliquées, obsolètes et inutiles lorsqu'ils tentent d'accéder à des programmes ou à des services gouvernementaux.

C'est pourquoi notre gouvernement a créé le ministère de la Réduction des formalités administratives et s'est fermement engagé à moderniser l'environnement réglementaire de l'Ontario, en adoptant des solutions de bon sens qui allègent la charge et facilitent les relations avec le gouvernement.

Au cours des cinq dernières années, nous avons travaillé fort pour créer une culture réglementaire plus intelligente, plus moderne et plus efficace afin d'aider les citoyens et les entreprises à prospérer.

Depuis 2018, nos mesures de réduction de la paperasserie et du fardeau administratif ont permis aux entreprises, aux organisations à but non lucratif et au secteur public dans son ensemble d'économiser plus de **939 millions de dollars** en coûts bruts annuels de conformité réglementaire. D'une année sur l'autre, cela représente près de **3 milliards de dollars** de coûts supprimés depuis notre arrivée au pouvoir.

Mais comme nous le savons tous, ce travail n'est jamais terminé. C'est pourquoi nous continuons de prendre des mesures pour moderniser les règlements de l'Ontario et supprimer ces obstacles.

Notre **programme de réduction des formalités administratives de l'automne 2023** s'appuie sur nos progrès en introduisant 32 mesures avant-gardistes qui, une fois pleinement mises en œuvre, pourraient permettre aux citoyens et aux entreprises d'économiser jusqu'à 100 000 heures par an.

Ces mesures permettront d'améliorer les services à la population, de réduire les coûts pour les entreprises et de faciliter la collaboration avec le gouvernement, tout en veillant à ce que notre province reste un chef de file en matière de modernisation de la réglementation.



**Depuis 2018, l'Ontario a adopté 10 projets de loi à fort impact sur la réduction des formalités administratives.**

**Notre programme de réduction des formalités administratives de l'automne 2023 est la prochaine étape de notre plan et s'appuie sur plus de 939 millions de dollars d'économies annuelles brutes en matière de coûts de conformité réalisées jusqu'à présent. »**

**Parm Gill**

Ministre de la Réduction des formalités administratives



# Principes directeurs

L'Ontario ne cessera jamais de travailler à l'amélioration des services gouvernementaux et à la réduction des charges inutiles qui pèsent sur les personnes et les entreprises. Nous nous efforçons de rendre la vie plus facile grâce à plusieurs initiatives importantes de réduction des charges et de modernisation de la réglementation.

Notre travail visant à faire de l'Ontario un organisme de réglementation moderne et efficace s'appuie sur sept principes :



Utiliser des **normes nationales ou internationales** reconnues.



Appliquer le **prisme de la petite entreprise**.



Créer une culture du « **dites-le nous une fois** » afin d'éviter que les entreprises ne nous fournissent les mêmes informations de manière répétée.



**Passer au numérique** en proposant des services et des produits numériques simples et directs.



**Récompenser les bons acteurs** en procédant, dans la mesure du possible, à des inspections fondées sur le risque.



**Se concentrer sur l'utilisateur** en écrivant dans un langage simple et en proposant un point de contact unique.



Utiliser des **règlements fondés sur les résultats** et indiquer le résultat que l'on souhaite obtenir plutôt que la manière d'y parvenir.

# Réduction des coûts pour les entreprises



## Moderniser le secteur des minéraux critiques

Nous menons des consultations sur les moyens de moderniser et de rationaliser le processus d'octroi des permis d'exploration. Il sera ainsi plus facile d'obtenir des permis d'exploration minière, ce qui permettra à un plus grand nombre d'entreprises de rechercher des gisements minéraux potentiels et d'attirer de nouveaux investissements dans le secteur des minéraux critiques, qui est en pleine croissance.

## Renforcer le secteur de l'exploration minière

Nous proposons de faciliter la collaboration entre les entreprises et le gouvernement en ce qui concerne les demandes de travaux d'évaluation, d'accroître l'efficacité du processus d'approbation réglementaire de l'Ontario, de réduire la charge administrative pour le secteur de l'exploration minière et de veiller à ce que les terrains miniers soient activement utilisés à des fins d'exploration minière.

## Faciliter l'exploitation des sociétés agricoles et horticoles

Nous proposons de modifier la *Loi sur les organisations agricoles et horticoles*, afin de faciliter l'exploitation des sociétés agricoles et horticoles, de réduire la confusion entre cette Loi et la *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif* et d'offrir des options moins onéreuses en matière d'information financière.

## Mise à jour de la *Loi de 1993 sur l'inscription des entreprises agricoles et le financement des organismes agricoles*

Nous proposons d'abroger les articles non proclamés et obsolètes de la *Loi de 1993 sur l'inscription des entreprises agricoles et le financement des organismes agricoles*, afin de faciliter la compréhension de la Loi.

## Optimiser la gestion des sols excédentaires

Nous proposons de modifier la réglementation ontarienne sur les sols excédentaires afin de réduire les charges inutiles pour certaines activités, telles que le stockage et le traitement de la terre végétale en vue de sa réutilisation, d'accroître la souplesse dans la réutilisation des sols excédentaires et de veiller à ce que les règles restent protectrices de la santé humaine et de l'environnement.

## Modification de la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*

Nous revoyons les règlements en vertu de la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*, pour s'assurer que les éleveurs de bétail puissent obtenir des services de vérification pour s'assurer que les incinérateurs à la ferme respectent les normes de rendement.

## Faciliter l'utilisation des systèmes de production d'énergie renouvelable

Nous proposons des modifications réglementaires afin de supprimer les charges administratives inutiles et de clarifier les exigences réglementaires pour les projets de démonstration de facturation nette communautaire et les accords de



facturation nette par des tiers. Il sera ainsi plus facile pour les consommateurs d'utiliser des systèmes de production d'énergie renouvelable, comme l'énergie solaire sur les toits, pour réduire le coût de leur facture d'électricité.

### Réduction de la charge dans le secteur de l'énergie

Nous proposons de modifier un règlement pris en application de la **Loi de 1998 sur l'électricité** afin de réduire la charge administrative et d'économiser des heures de travail pour les déclarants réglementés en matière de rapports et d'analyses comparatives sur l'énergie et l'eau. Cela permettra d'aligner l'environnement réglementaire de l'Ontario sur des programmes comparables en Amérique du Nord.

### Modernisation des exploitations de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario

Nous proposons des changements qui permettraient à l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario d'envoyer certains avis et documents par voie électronique, afin d'améliorer les communications et de rendre certains processus réglementaires plus rationnels et plus cohérents.

### Réduire la charge pour les coopératives de crédit

Nous proposons de moderniser et de rationaliser la réglementation et les

procédures applicables aux coopératives de crédit et aux caisses populaires, afin de les aider à rester concurrentielles et de leur permettre de continuer à offrir des services de premier ordre à leurs communautés.

### Rationalisation des normes de formation du Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

Nous avons lancé un examen quinquennal pour nous assurer que les normes concernant les programmes de formation des comités mixtes de santé et sécurité restent pertinentes et pratiques. Les actions spécifiques comprennent l'élimination des résultats d'apprentissage qui font double emploi avec les exigences de formation existantes et l'exploration des possibilités de réduire les obstacles rencontrés par les entreprises et les apprenants.

### Optimisation du Système de gestion des couloirs routiers de l'Ontario

Nous rationalisons le processus de demande d'aménagement du territoire en continuant d'améliorer le portail en ligne pour les permis et approbations routiers. Cela permettra aux municipalités et aux promoteurs de soumettre des demandes d'aménagement du territoire, de suivre l'état des demandes et d'accéder aux commentaires, le tout à partir d'un portail public en ligne pratique qui permettra aux entreprises et au gouvernement de gagner du temps et d'économiser de l'argent.

# Améliorer les services aux personnes



## Renforcer la protection des consommateurs dans l'industrie automobile

Nous renforçons la protection des consommateurs en proposant des modifications à la *Loi de 2002 sur le commerce des véhicules automobiles* qui réduiraient la charge des concessionnaires et des vendeurs de véhicules automobiles. Ces modifications renforceraient également la protection des consommateurs en veillant à ce qu'ils disposent des informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées lors de l'achat d'un véhicule automobile.

## Rationalisation des modifications apportées aux lieux de culte

Nous proposons des modifications à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* qui permettraient aux groupes confessionnels de modifier plus facilement et plus rapidement leurs lieux de culte afin de répondre à leurs besoins particuliers. Ces modifications réduiraient considérablement les exigences en matière de conformité et raccourciraient la durée du processus d'approbation.

## Faciliter l'accès aux options thérapeutiques

Nous facilitons l'accès des patients à un plus grand nombre de médicaments financés par l'État et à des médicaments génériques moins coûteux pour répondre à leurs besoins thérapeutiques, en proposant une loi qui permettrait aux fabricants de faire financer plus rapidement et plus facilement certains produits pharmaceutiques et de les désigner comme interchangeables.

## Alléger le fardeau des compagnies à caractère social

Nous avons mené des consultations sur d'éventuelles modifications de la Loi sur les personnes morales afin d'éliminer le risque qu'un club social soit dissous alors qu'il tente de passer à une autre loi, car ces clubs offrent des possibilités sociales et récréatives à leurs membres, ainsi que des possibilités d'emploi et des avantages pour l'économie locale.

## Amélioration du système de gestion de l'agrément

Nous sommes en train d'améliorer notre base de données qui contient près de 3 millions d'enregistrements de travailleurs ayant suivi une formation obligatoire en matière de sécurité. Le nouveau système sera utilisé par plus de 700 000 travailleurs, employeurs et membres du personnel du ministère pour vérifier que les travailleurs ont suivi la formation sur le travail en hauteur ou la certification du comité mixte sur la santé et la sécurité, dans le cadre de notre stratégie visant à faire de l'Ontario l'un des lieux de travail les plus sûrs, tout en s'efforçant continuellement de l'améliorer.

## Rationalisation des permis d'aménagement de couloir

Nous proposons de désigner les terrains du couloir de transport en commun pour le train léger sur rail de Hamilton afin de rationaliser les permis d'aménagement du corridor et d'accélérer la mise en œuvre du projet. Le projet jouera un rôle clé dans la revitalisation de l'environnement urbain de Hamilton, en transformant la façon dont les résidents se déplacent au cœur de la ville. Le TLR de Hamilton, long de 14 kilomètres, offrira des liaisons fréquentes et fiables et constituera un réseau de transport en commun vital pour les institutions et les centres de transport en commun, notamment l'université McMaster, l'hôtel de ville, le Tim Hortons Field, Eastgate Square et le centre-ville de Hamilton.

# Faciliter la collaboration avec les pouvoirs publics

## Préparer la main-d'œuvre de l'Ontario à des carrières gratifiantes tout au long de la vie

Nous créons davantage de voies d'accès aux métiers spécialisés et attirons plus d'apprentis dans les métiers en demande, préparant ainsi la main-d'œuvre de l'Ontario pour l'avenir. Le règlement proposé permettrait à l'organisme Métiers spécialisés Ontario de recueillir et de partager les données nécessaires pour aider le ministère à administrer la loi.

## Modernisation du Programme d'aménagement de l'escarpement du Niagara

Le processus d'autorisation du Programme d'aménagement de l'escarpement du Niagara, en place depuis les années 1970, est devenu surchargé et obsolète. C'est pourquoi nous proposons des changements qui répondent aux recommandations du vérificateur général. Ces changements, tels que le remplacement de l'obligation obsolète de publier des avis dans les journaux par l'obligation moderne de les afficher sur le site web du gouvernement de l'Ontario, permettraient de mieux répondre aux besoins des clients et de la communauté. Ces changements permettraient également à la Commission de l'escarpement du Niagara de rationaliser le traitement des processus de permis et d'approbation simples, comme la construction d'une rampe d'accès sur une propriété existante, ce qui permettrait

de consacrer davantage de ressources aux demandes complexes, tout en maintenant et en améliorant toutes les politiques de protection de l'escarpement.

## Rationalisation de l'approbation des servitudes des parcs du Saint-Laurent

Nous modifions la *Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent* afin d'économiser du temps et des coûts liés aux servitudes de routine sur les terres de la Commission des parcs du Saint-Laurent pour les résidents, les entreprises et les partenaires municipaux de l'Ontario. Ces modifications faciliteront et accéléreront l'octroi de servitudes de routine pour les infrastructures essentielles, réduisant ainsi le fardeau administratif et les délais pour les entreprises locales, les municipalités et les résidents qui souhaitent mener des activités autorisées sur les terres de la Commission des parcs du Saint-Laurent.





### **Réduire la paperasserie imposée aux médecins**

À l'échelle du gouvernement et en collaboration avec l'Ontario Medical Association, nous examinons 12 formulaires clés afin de les rationaliser et de les simplifier, de minimiser les doublons et de déterminer les possibilités de solutions numériques. L'amélioration des formulaires gouvernementaux permettra aux médecins de récupérer 95 000 heures par an pour les consacrer à leur pratique.

### **Optimisation des processus des programmes de financement de la recherche**

Nous rationalisons les processus du Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario, du Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario et du Programme de bourses de nouveaux chercheurs, afin de permettre aux collègues, aux universités, aux hôpitaux et aux instituts de recherche de demander et de gérer plus facilement des projets de financement de la recherche qui auront des retombées sociales et économiques pour les Ontariennes et Ontariens.

### **Révision du cadre réglementaire du Conseil d'administration de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité**

Nous proposons de modifier les exigences réglementaires qui régissent l'admissibilité des personnes à nommer au Conseil d'administration de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité. L'objectif de ces modifications est de rationaliser les réglementations en un cadre cohérent, de trouver des gains d'efficacité supplémentaires et d'incorporer des pratiques de bonne gouvernance.



Le **train de mesures de réduction des formalités administratives de l'automne 2023** constitue la prochaine étape de nos efforts visant à réduire les charges inutiles et les formalités administratives qui freinent la croissance économique et la prospérité de l'Ontario.

L'ensemble comprend le projet de loi ***Loi de 2023 pour plus de bon sens et moins de formalités administratives*** ainsi que d'autres modifications réglementaires et politiques qui s'appuient sur les succès des initiatives précédentes de réduction des fardeaux, en mettant l'accent sur des éléments qui améliorent les services pour les personnes et réduisent les coûts pour les entreprises, tout en facilitant les interactions entre les personnes et les pouvoirs publics.

Qu'il s'agisse de rationaliser les exigences de présentation des médicaments génériques afin d'améliorer l'accès des patients à un plus grand nombre d'options thérapeutiques ou de créer davantage de passerelles vers les métiers spécialisés et d'attirer plus d'apprentis vers des emplois très en demande, nous continuerons à réduire les formalités qui ont un impact réel sur les personnes et les entreprises.

Et, conformément à nos principes directeurs, les éléments proposés dans le train de mesures nous aideront à continuer à mettre en place des règles claires et efficaces pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs et des familles de l'Ontario, tout en soutenant la protection de notre environnement et de nos ressources.



## Comment vous pouvez aider

Votre avis nous intéresse ! Nous avons fait de grands progrès jusqu'à présent, mais il reste encore beaucoup à faire. Faites-nous part de vos meilleures idées pour réduire les formalités administratives et faciliter les relations avec les pouvoirs publics.

**Consultez [Ontario.ca/formalitesadministratives](https://ontario.ca/formalitesadministratives)**